

Assemblée générale du dimanche 17 octobre 2021

31 personnes étaient présentes.

La municipalité était représentée par Christian Lefort, maire, et Olivier Bénard, adjoint.

Compte-rendu de l'année.

Les sorties hebdomadaires ont pu reprendre en septembre et la sortie dite culturelle à Tours a pu avoir lieu en septembre.

Les randos fiches ont été éditées et sont disponibles près du planimètre affiché sur le mur sud de l'église. Elles sont aussi consultables sur le site des randos des Pays de la Loire ou sur le site de la rando d'Argentré (<http://argentre.fr.preview.oxito.com/rando>).

Projets 2021-2022.

Rando Plus, le 1^{er} mardi du mois, inscrite au planning départemental.

Rando Relax les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois, réservée aux inscrits à l'US Argentré randonnée pédestre

Rando Zen le 3^{ème} mardi du mois, réservée aux inscrits à l'US Argentré randonnée pédestre

Des fiches vont être éditées prochainement pour les inscrits à la nouvelle saison. Les circuits sont consultables sur le site de la rando d'Argentré.

Trois sorties le dimanche :

Sortie dite « Bord de mer », le dimanche 22 mai.

Sortie dite « Culturelle » à Ernée, le dimanche 25 septembre.

Sortie avant l'assemblée générale, le dimanche 16 octobre.

Sécurité

Jean-Marc Dupuis, président, a présenté le projet de sécurisation du circuit jaune, route de Châlons du Maine. Une solution est à l'étude avec des riverains afin d'éviter la route.

Comptes

André Leudière, trésorier adjoint a présenté l'état des comptes de l'année écoulée.

Un excédent de 163,94 €.

Disposition de 5 362,09 €

Peu de recettes sont attendues côté inscription du fait que le conseil d'administration a décidé de rendre gratuite les inscriptions pour ceux qui s'étaient inscrits l'année précédente. Pour les nouveaux le tarif de l'adhésion reste le même soit 18 €.

Elections.

Jeanne Bréhard et Marie-Claude Gruaist entrent au conseil d'administration. Chantal Le Moine et Gérard Maline le quitte.